

quartiers qui comprennent près de la moitié de la superficie totale de New-York y figurent avec un chiffre de 25,000 enfants, environ un quinzième du chiffre total.

Il y a évidemment des abstentions en grand nombre. Pourtant New-York est un centre bien typique du progrès moderne, et l'école laïque, obligatoire et gratuite s'y épanouit dans toute sa floraison !

Bien que les catholiques soient au nombre de 10,000,000 à 12,000,000 dans la république américaine, on remarque qu'un très petit nombre d'entre eux occupent des positions officielles, soit dans les administrations générales, soit dans les administrations d'Etat. Pour celui qui est au courant des conditions de succès dans le pays voisin, il y a là un secret facile à percer. Il suffit de savoir que tous les gros bonnets de la politique américaine sont à la merci absolue de la franc-maçonnerie. C'est elle qui les fait élire, c'est elle qui les tient et s'en sert pour favoriser ses adeptes après leur installation au pouvoir.

Dès lors, tout ce qui est catholique sincère et convaincu est systématiquement exclu. *No admission here for a Roman Catholic* pourrait-on mettre sur la porte d'à peu près tous les bureaux publics aux Etats-Unis. On jette bien, ici et-là, aux plus tièdes d'entre eux, un os à ronger, mais c'est pour mieux pallier aux yeux de la foule la domination de l'influence occulte. Il est vrai que les catholiques américains en prennent bravement leur parti et que la plupart restent fermement attachés à leurs croyances. S'il faut en croire l'*Irish World*, l'opinion publique aurait pourtant fini par s'émouvoir d'un état de choses qui comporte une grande injustice à l'égard d'un élément considérable, et il se peut qu'avant longtemps les catholiques américains bénéficient d'un mouvement de réaction qui s'organiserait en leur faveur.

AUTRES PAYS

Les catholiques d'Italie nous paraissent devoir être bientôt obligés de soutenir une lutte très ardente contre les ministres sectaires qui dominent à l'heure actuelle le parlement de Montecitorio. On nous annonce d'abord la dissolution probable de certaines associations catholiques, puis une loi relative aux traitements du clergé, qui serait une abomination de plus à ajouter à celles que l'Italie officielle a commises depuis trente ans.

Exposons en deux mots la situation présente du clergé italien et le plan du ministère.